



Lièpvre

Bulletin d'information

Bulletin d'information 2024 - N° 63

Joyeuses fêtes
DE FIN D'ANNÉE



Sommaire

• Le mot du Maire	1	• La RIT	23
• Chronique de l'année 2024	2	• Bien vivre ensemble.....	24
• France Services.....	5	• Comité de la Cavalcade.....	26
• Budget communal 2024	6	• Association Sports Loisirs.....	28
• Travaux - Forêt - Agriculture	8	• Le Club Sportif de Lièpvre.....	29
• Les services techniques	9	• Val Patch	30
• St Nicolas - Chasse aux œufs.....	10	• Association « Petits Pas »	30
• Journée citoyenne 2024	12	• Le Club Vosgien.....	31
• Ecole du Chalmont	14	• Le Comité de Jumelage	32
• Concours maisons fleuries	15	• Société de pêche.....	34
• Camping du Haut-Koenigsbourg	16	• Le Souvenir Français.....	35
• La chasse	17	• Foyer Saint Alexandre	35
• 80 ^e anniversaire de la Libération de Lièpvre.....	18	• CARITAS	36
• Communauté de Communes du Val d'Argent.....	20	• Informations SMICTOM	37
• La collectivité Européenne d'Alsace	22	• Carnet familial.....	38
		• Les rendez-vous de 2024.....	40

Comité de rédaction :

- Denis PETIT
- Pascale LICHTENAUER
- Maud PETITDEMANGE
- Christine BATLOT

Articles :

- Denis PETIT
- Pascal FEIL
- Maud PETITDEMANGE
- Gilbert CRAMPÉ
- Christine BATLOT
- SMICTOM
- Communauté de Communes
du Val d'Argent

Photos :

- Les associations
- Les élus

- Collectivité Européenne d'Alsace
- L'école du Chalmont
- Les Associations
- J. Louis KIEFFER – Maisons Fleuries
- Jean KIEFFER
- Souvenir Français

Le Mot du Maire



Chères Lièpvroises, chers Lièpvrois, chers Colieuvres,
La mission que vous m'avez confiée il y a maintenant presque 5 ans est passionnante, pour une cause noble, celle de servir.

Avec cette période de Noël qui s'ouvre, il s'agit de faire un point d'étape concernant les nombreuses

réalisations 2024 dans notre commune :

- Rénovation des gouttières de l'école élémentaire
- Rénovation d'un des deux blocs sanitaires de notre camping
- Pose d'une résine dans le couloir de notre école maternelle
- Traitement de la flaqué d'eau de la place de la gare par infiltration dans le sol
- Réfection de la rue route de Rombach-le-Franc aux Eveaux
- Pose d'un nouveau mur à l'emplacement de notre future chaufferie biomasse
- Premières études pour la mise en place d'un réseau de chaleur avec le CEREMA
- Premiers travaux à la suite de l'étude énergétique aux écoles et poursuite de l'étude sur les autres bâtiments communaux
- Notre réseau de vidéoprotection se renforce avec pour seul objectif de lutter contre les incivilités et d'assurer votre tranquillité
- Soutien aux populations fragiles avec le CCAS
- Soutien aux écoles maternelles et élémentaires
- Soutien aux associations locales et à leurs manifestations.

La vie culturelle a été particulièrement riche cette année avec la venue de l'orchestre philharmonique des musiciens d'Europe (plus de 85 musiciens) et surtout de son chef monsieur Jean Marie CURTI qui a effectué un travail remarquable avec les enfants de notre école et avec notre chorale. Plusieurs concerts de très hauts niveaux ont eu lieu à la salle polyvalente et à l'église.

Vous le voyez, les projets n'ont pas manqué en 2024.

La volonté de la majorité municipale reste intacte, comme au premier jour, pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer le cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine, en rendant notre village beau et agréable à vivre.

Les finances communales se portent bien comme vous pourrez le constater dans ce bulletin. Une page spéciale « FINANCES » vous présentera le budget communal.

Le compte administratif 2023 et l'affectation du résultat ont été votés à l'unanimité. Le budget primitif a été voté à une très large majorité.

Nous pouvons donc envisager l'avenir avec sérénité.

Fidèles à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble.

Lièpvre c'est aussi notre intercommunalité « du Val d'Argent » avec de nombreux projets

- Réhabilitation de la crèche et du périscolaire de Lièpvre
- Déploiement de la fibre

- Participation au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et à la politique environnementale de compétences intercommunales

Merci au Président et au Conseil communautaire pour leur action au service du territoire du Val d'Argent

Mon rôle de vice-président en charge des finances est une mission passionnante.

Ce rôle implique de nombreuses responsabilités, notamment : veiller à ce que les finances de la communauté de communes soient stables et bien gérées, en évitant les déficits et en maximisant les excédents. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies financières efficaces pour soutenir les objectifs à long terme de la comcom.

Je voudrais évoquer les incivilités d'une minorité dans le village.

Les Brigades Vertes effectuent un travail remarquable avec l'aide de la vidéo pour diminuer cet incivisme qui n'est pas propre à Lièpvre mais qui impacte notre quotidien. Merci aussi à la Gendarmerie pour ses patrouilles quotidiennes et son action de terrain.

En cet instant, je tiens aussi à remercier chaleureusement la majorité municipale pour leur implication dans la vie quotidienne de Lièpvre

Une nouvelle fois, je salue le travail remarquable des agents techniques. Sans leur implication, il serait difficile de mener à bien nos projets et les tâches quotidiennes municipales. Ils ont effectué un travail remarquable, tout le monde a pu apprécier la propreté et l'entretien de notre village.

Je tiens à remercier tous les agents du service administratif pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, ni les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence. Et je terminerai avec nos assistantes maternelles qui par leur travail assistant, réconfortent, soutiennent nos enfants et sont aussi une aide précieuse pour les institutrices.

Avec un tel dynamisme, c'est donc plein d'espoir et de confiance que nous poursuivrons notre mission pendant la prochaine année avant de terminer ce mandat.

Nous comptons sur votre soutien pour que notre village continue à être un lieu de sérénité dans une période tourmentée tant au niveau national qu'international.

Avec mon équipe, nous souhaitons continuer à développer nos projets avec toujours la même passion et cette envie qui nous anime.

De nouvelles idées, de nouveaux objectifs toujours au service du bien-être des « colieuvres ».

Continuons ensemble à construire un avenir durable pour Lièpvre.

Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Et je terminerai en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2025, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Je vous donne rendez-vous le samedi 4 janvier 2025 à 18 heures à la salle polyvalente pour les vœux de la municipalité.

Votre Maire dévoué,
Denis Petit,

Chronique de l'année 2024

8 décembre 2023 : Comme chaque année Saint Nicolas est passée à l'école et comme chaque année, il était très attendu.



10 décembre 2023 : Repas des anciens. Ce sont plus de 125 seniors qui étaient présents au repas de Noël organisé par la municipalité. Un bon moment de convivialité !!

22 décembre 2023 : Kermesse de l'école. Avec ce spectacle rafraîchissant nos enfants ont chanté, dansé, joué la comédie pour fêter Noël.



6 janvier : Les Vœux du Maire. Malgré un micro capricieux, de nombreux habitants sont venus écouter le discours du maire avant un moment de convivialité autour du pot de l'amitié.



26 janvier : Adjudication du lot de chasse n°1.

La commune agit en tant que mandataire des propriétaires fonciers. Les prérogatives dont elle dispose s'exercent dans le cadre prévu par le Code de l'environnement et par le cahier des charges de la chasse. Pas d'offres à cette adjudication, une seconde sera donc organisée afin de louer ce lot.

26 janvier : L'école fait son cirque !

C'est devant un public conquis que nos enfants ont fait la démonstration de leurs talents. Encore un grand bravo à eux !



7 mars : Un déversement accidentel d'un mélange de farine et d'eau à la suite d'une erreur de manipulation d'une pompe de relevage a provoqué une pollution de la Lièpvrette. Aucune mortalité piscicole ne fut constatée.

29 mars : Chasse aux œufs.

Cette année la chasse aux œufs s'est déroulée au camping pour la plus grande joie de nos enfants.



1er mai : Le tournoi de tennis de table de Lièpvre a fêté mercredi son quart de siècle avec un record de participants, tant au niveau des joueurs que des amateurs de bouchées à la reine ! Le 1er mai 78 compétiteurs ont été accueillis à la salle polyvalente de Lièpvre, du jamais vu.



8 mai : La cérémonie intercommunale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée avec un grand nombre de participants de toute la vallée et plus

particulièrement avec des jeunes.

Pour défendre nos valeurs, il va falloir remettre en cause un certain nombre d'habitudes que nous avons prises depuis 50 ans. L'idée n'est pas de faire la guerre mais de s'armer pour qu'elle ne se produise pas, a souligné le maire de Lièpvre dans son discours.

11 mai : Soirée festive organisée par le comité de jumelage de Saint Sylvestre.

Beau moment de convivialité avec nos amis de Saint Sylvestre-sur-Lot. Plus de 48 coliveures ainsi que le maire et son épouse se sont rendus à Saint-Sylvestre sur-lot dans le cadre du jumelage. 32 ans d'amitiés et de rencontres.



25 mai : 7^e journée citoyenne Une belle réussite

Ce ne sont pas moins de 108 personnes qui ont participé aux 17 ateliers proposés aux participants. Nous devons

poursuivre plus que jamais notre action pour défendre nos valeurs de citoyenneté, d'engagement pour l'autre et de fraternité. Pour lutter contre le repli sur soi, nous devons, au contraire, prouver que tous ensemble nous avons la capacité de relever les défis de demain. Cette journée s'est terminée autour d'un excellent



repas offert par la municipalité. Nous vous attendons aussi nombreux pour l'édition 2025.

9 juin : Elections Européennes. Comme partout en France, forte poussée du Rassemblement National. Le Président de la République dissout l'Assemblée nationale.

30 juin : Premier tour des élections législatives. Le RN se place en tête au niveau national et dans notre commune.

6 et 7 juillet : Deuxième journée "portes ouvertes" organisée par l'association Modélisme du Val d'Argent. Malgré la pluie du samedi la manifestation est un vrai succès. Le public a répondu présent.



7 juillet : Deuxième tour des élections législatives. Monsieur OTT Hubert député sortant est réélu avec 57,82%.

8 juillet : Démarrage des travaux de réfection de l'Ancien chemin de Rombach. Dans le cadre du programme d'amélioration et de renouvellement de ses réseaux, le SDEA a procédé aux travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable. L'entreprise Vogel a réalisé un mur de soutènement et a procédé au renouvellement des enrobés.

9 juillet : Démarrage du chantier de l'école élémentaire. La pose de l'échafaudage a été réalisée dès la fin de l'année scolaire et les gouttières ont été changées en raison de problèmes de fuites récurrentes. Les chéneaux ont été changés, notre école est à présent bien au sec.



14 juillet : Cérémonie du 14 juillet au Monument aux Morts de Lièpvre et remise de l'honorariat de maire à Monsieur Pierrot HESTIN pour plus de 47 années au service de la commune. Le maire a rappelé le long parcours de Pierrot Hestin : « Par ta passion, ton engagement et ta rigueur, tu as façonné le visage de notre village. Lièpvre te doit beaucoup. »



18 juillet : Soirée Guinguette à la ferme d'Argentin organisé par l'office du tourisme du Val d'Argent à l'attention des touristes et des habitants de la vallée. Un beau succès avec

orchestre, danseurs et danseuses alsaciennes pour animer la soirée.

1^{er} septembre : Marché aux puces organisé par le Comité de la cavalcade Lièpvre-Rombach. Comme chaque année, le beau temps était présent et le succès au rendez-vous. Une nouveauté cette année, la présence de Remy Bricka l'homme-orchestre, présence qui fut très appréciée.



2 septembre : Rentrée des classes. Ce ne sont pas moins de 235 élèves qui ont repris l'école. Quelques enfants en pleurs en maternelle, vite consolés grâce au savoir-faire des maîtresses.

Du 12 au 18 septembre : Carrefour Européen du Patchwork. Cette vingt-neuvième édition fut un succès.

Le Carrefour a le plaisir d'accueillir chaque année des visiteurs du monde entier. Cette manifestation d'envergure internationale est devenue au fil des années l'événement de référence dans le domaine du patchwork traditionnel, contemporain et de l'art quilt.



Chronique de l'année 2024

5 et 6 octobre : Troisième salon du tatouage.

La troisième édition du Libert'ink tattoo show était rondement menée par l'équipe du président Bernard



Trommenschlager et de ses collaborateurs : Philippe Schmitt de Lièpvre (avec lunettes) et Antony, le sélectionneur des artistes.

Pas moins de 35 tatoueurs avaient pris place dans les box installés dans la grande salle où se présentaient les clients souhaitant réaliser une empreinte indélébile sur leur corps. Plusieurs stands d'équipements vestimentaires ou de décorations diverses avaient aussi pris place aux abords de la salle des fêtes.

Un beau succès pour cette troisième édition.

10 octobre : Inauguration de la déviation de Châtenois. "Enfin" fut le premier mot du maire de Châtenois dans son discours lors de l'inauguration de la déviation.



J'ai profité de cette inauguration pour échanger avec Frédéric Bierry le Président de la CEA. Je lui ai demandé 2 choses : la première de nous écouter et la deuxième de ne pas nous sacrifier. Vous trouverez dans ce bulletin un article sur la circulation sur la D1059. Nous, élus, devons rester mobilisés afin de défendre la tranquillité et la santé de nos concitoyens et permettre à nos entreprises de ne pas être pénalisées par une augmentation conséquente du trafic dans le Val d'Argent.



14 octobre : Début des travaux de voirie du vieux chemin de Rombach le Franc.

Après les travaux d'amélioration du réseau d'eau par le SDEA la commune peut débiter les travaux de voirie. Un mur de soutènement est prévu ainsi que l'amélioration du réseau d'éclairage public. Un grand merci aux riverains pour leur patience.

20 octobre : Vivaldi à l'honneur à la salle polyvalente. Les "Quatre Saisons" de Vivaldi, composées entre 1723 et 1725, sont parmi les œuvres les plus célèbres de la musique classique. Chaque

concerto représente une saison de l'année et est accompagné de sonnets qui décrivent les paysages et les animaux de chaque saison.



6 musiciens et musiciennes ont ravi les oreilles d'une cinquantaine de personnes venues les écouter.

25 octobre : Le Comité du Souvenir Français de la Vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et Montagne a permis à 27 jeunes avec leurs encadrants de faire un pèlerinage au Mémorial du Linge.



3 novembre :

C'est merveilleux d'écouter un concert philharmonique. La musique classique a une façon unique de toucher l'âme et de transporter l'esprit.

Les musiciens d'Europe ont interprété un poème musical composé par le maestro Jean Marie CURTI pour le plus grand bonheur d'une soixantaine de personnes.

6 novembre : Exercice d'évacuation à l'école.

En cas d'incendie, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments concernés. La réglementation prévoit de réaliser au minimum deux exercices d'évacuation par an.

C'est donc en partenariat avec les pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines qu'un exercice d'évacuation de l'école a été réalisé en présence du Maire et d'un représentant de l'Education Nationale.



Cet exercice avait pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie.

11 novembre : Cérémonie au Monument aux Morts. Lundi 11 novembre 2024, lors de la cérémonie au Monument aux Morts de Luynes, en présence des autorités civiles et militaires, hommage a été rendu, aux morts pour la France et aux anciens combattants encore présents devant une population venue nombreuse.

15 novembre : Percussions à l'école. Le vendredi 16 novembre, ce sont 80 enfants de l'école primaire qui nous ont offert un concert de percussions avec des instruments atypiques tel que des feuilles, des noix, des noyaux de cerises etc.

L'initiation à la musique à l'école est une excellente façon d'encourager les enfants à développer leur sensibilité artistique et leur créativité. Un grand merci à Jean Marie CURTI le chef de l'orchestre philharmonique des musiciens d'Europe de nous avoir proposé ce spectacle.



15 novembre :
Le Nôtre Père
chanté à l'église
Notre Dame de
l'Assomption.

Proesse remarquable de nos choristes. Ils nous ont interprété le Notre Père en latin, en français, en

allemand et en russe ! Quant à Jean Marie CURTI, il l'a interprété en araméen, en arménien, en latin, en syriaque et en grec. Ils ont enchanté un public venu en nombre les écouter.

24 novembre : 80^e anniversaire de la Libération de la vallée.

Le Souvenir français a organisé les cérémonies de commémorations.

La journée a débuté devant le Monument aux Morts de Sainte-Marie-aux-Mines, suivie d'une cérémonie à Sainte-Croix-aux-Mines, puis à Lièpvre et enfin à Rombach-le-Franc. La cérémonie s'est achevée par le défilé des véhicules militaires tout au long de la vallée.



France Services
Proche de vous au quotidien

L'espace France Services est un lieu d'accueil mis en place pour faciliter l'accès aux services publics. Il favorise l'inclusion et vise à simplifier la vie administrative des citoyens. Il offre une gamme de services variés, tels que :

- 1. Accompagnement administratif :** Aide pour remplir des formulaires, comprendre des démarches ou obtenir des informations sur les droits et obligations.
- 2. Accès aux services en ligne :** Assistance pour naviguer sur des plateformes numériques des administrations (comme les impôts, la sécurité sociale, carsat, CAF, etc.)
- 3. Soutien pour les démarches quotidiennes :** Aide à la recherche d'emploi, CV, etc.

L'espace est situé à la mairie de Ste Marie-Aux-Mines, Léo GEHIN (03 89 58 33 80) et Cathy Lang (03 89 58 33 81) assurent la permanence aux horaires suivants :

- Lundi : 8h00 - 12h00
- Mardi : 8h00 - 12h00
- Mercredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- Jeudi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
- Vendredi : 12h00 - 17h00

De façon à mieux gérer les dossiers, il est fortement conseillé de prendre RDV.

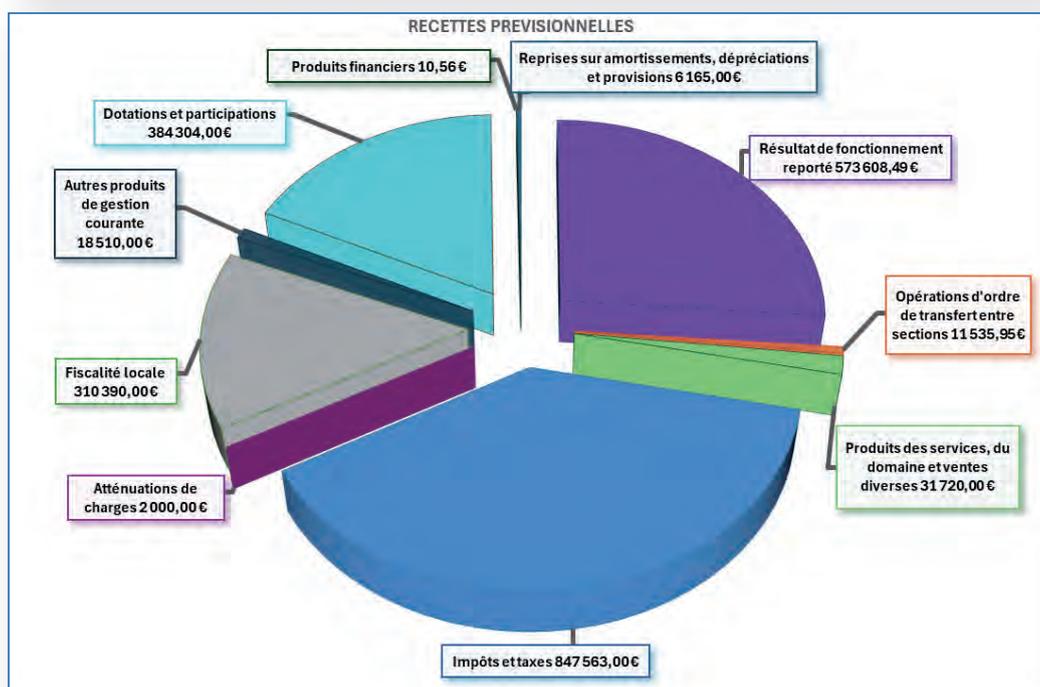
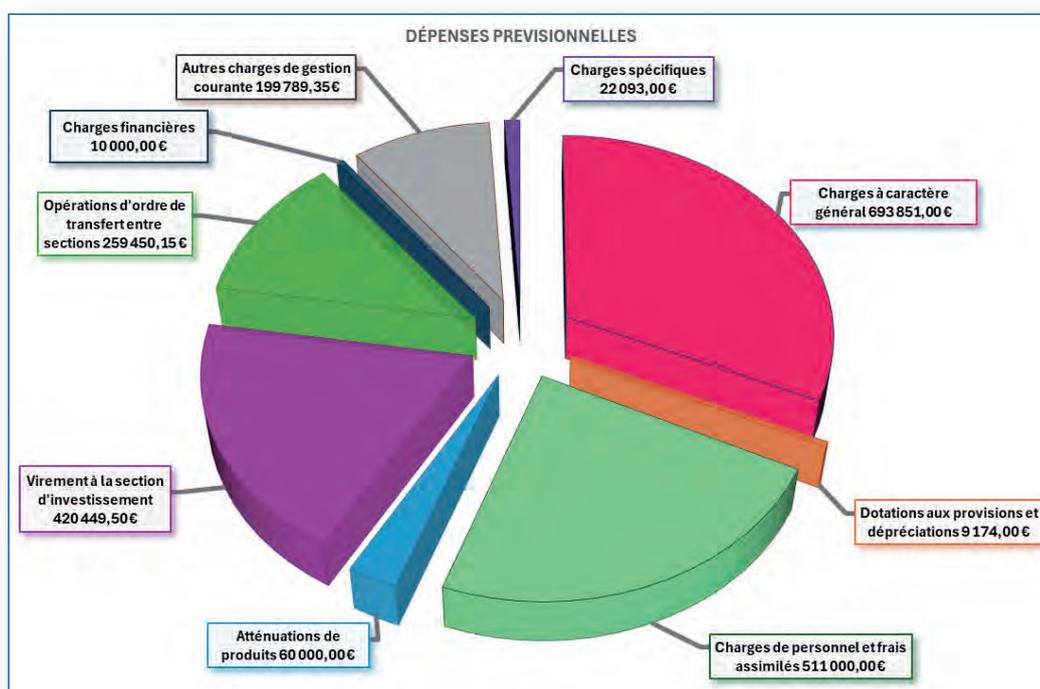
Budget communal 2024



Pascal FEIL
Adjoint au Maire
affaires financières
et administratives

L'année 2024 nous a permis de poursuivre notre démarche éco-responsable.

Le budget Fonctionnement 2024 :



Cette année a été consacrée à différents investissements dont vous trouverez quelques exemples :

- **Aménagement Route de Rombach-Le-Franc** : L'investissement s'élève à 97 408.49 €. La Dotation d'équipements des Territoires Ruraux (DETR) soutient ce projet à hauteur de 14 326.58 €.
- **Aménagement de la place de la Gare** : La commune a confié à l'entreprise BEREST la mission d'étudier l'aménagement de la place de la Gare.
- **Friche située à côté de la Mairie** : Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été missionné pour étudier le dossier afin de pouvoir proposer des solutions de réhabilitation de la friche.

Services Techniques : Acquisition d'une lame pour enlever la neige pour 4 680 €.

- **Mairie** : Acquisition d'un copieur pour 11 760 €.
- **Ecoles** :
 - Remplacement des gouttières de l'école élémentaire pour 45 238.20 €.
 - Acquisition d'un copieur d'un montant de 9 000 € pour l'école élémentaire.
 - Rénovation de l'école maternelle : finalisation des travaux à l'intérieur, aménagement du couloir pour 27 070.44 €.
 - **Nouvelle école** : L'étude pour l'implantation d'une nouvelle école est en cours avec l'ADHAUR. 2 projets ont été présentés : le premier : un nouveau projet à côté de la salle polyvalente et le deuxième : la rénovation de l'école actuelle.

les principaux projets d'aménagement 2025

ECOLE MATERNELLE : Finalisation des travaux d'isolation extérieure.

SALLE POLYVALENTE : Passage en led.

RENOVATION PLACE DE LA GARE : Selon les résultats de l'étude confiée à Berest, des travaux pourront être envisagés.

SECURISATION TRAVERSEE DE LIEPVRE : Pose de ralentisseurs Rue Clemenceau, au niveau de Cuisines Schmidt et des commerces 70 000 €. En 2024, la CEA a demandé une étude de sécurisation de la RD 459.

STADE : Eclairage à remplacer en technologie led.

AMENAGEMENT D'UN PUMTRACK : Une piste en boucle constituée de bosses et de virages relevés, piste qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs dont les VTT ou les BMX.

VIDEO SURVEILLANCE : Compléter le réseau des caméras de surveillance, notamment au niveau du parking poids lourds Rue Robert Guth.

Nous portons les valeurs d'économie mais surtout de confort pour nos concitoyens. Que ce soit pour le maintien des accès (entretien des réseaux et réfection des routes) ou l'amélioration du cadre de vie de nos enfants (réfection des écoles).

Ces orientations nous tiennent à cœur et restent nos priorités et sont les fruits de nos engagements.

Je vous présente ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

PASCAL FEIL

Travaux - Forêt - Agriculture



Gilbert CRAMPÉ
Adjoint au Maire
Travaux
Forêt
Environnement

TRAVAUX

• Ancien Chemin de Rombach



Réfection de la conduite d'eau potable et de la voirie :

- Début mars consolidation du talus par un apport de déblais fortement compactés (photo 1)
- Juillet-août remplacement de la conduite d'eau par le SDEA
- Fin octobre pose des murs de soutien en L et réalisation du fil d'eaux pluviales
- Début novembre pose de l'enrobé (photo 3)

• Place de la Gare



- Réalisation d'un champ d'infiltration de 12 mètres cubes sous la chaussée pour récupérer les eaux de voirie
- Réalisation d'un mur de soutènement afin de pouvoir terminer le remblaiement de la parcelle

FORÊT



Bois énergie parcelle 4 et 5



Eclaircie parcelle 21

Cette année la commune a exploité plus de 2800 mètres cubes de produits accidentels sur l'ensemble de notre forêt dont :

750 m³ en parcelles 4 et 5 du Chalmont vendus sur pied à ONF énergie

575 m³ en parcelle 14 à Bois l'Abbesse vendu sur pied à REKO

La sécurisation de la montée de Frarupt a produit 150m³

Une éclaircie en parcelle 21 en mécanisation a produit 260 m³

- Parcelle 15

Après un été 2023 très chaud et sec occasionnant un taux de mortalité important sur notre plantation, comme vous pouvez le voir sur les deux photos ci-contre il y en a tout de même qui ont bien poussé.



Chêne pubescent



Cèdre de l'Atlas

Bonne et heureuse année 2025

Gilbert CRAMPE

Les services techniques

Après avoir passé 10 années comme agent aux services techniques, Monsieur Jean Yves BERTRAND a fait valoir ses droits à la retraite, en septembre 2024 il a quitté son poste.

Nous lui souhaitons une belle retraite et le remercions chaleureusement pour le travail accompli tout au long de ces années au service de notre commune .

Pour renforcer le nombre d'agents et anticiper le départ de Jean Yves, Monsieur Pierre WILLEMEN a rejoint l'équipe en février.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'il s'épanouira dans ses nouvelles fonctions.

Merci à tous les agents pour le travail accompli tout au long de l'année.

St Nicolas - Chasse aux oeufs



Christine BATLOT
Adjointe au Maire
affaires sociales,
culture,
patrimoine

St Nicolas pour nos écoles

Le 06 décembre notre cher St Nicolas a été très gentil avec les enfants et très généreux en offrant à chacun 1 sachet de chocolats, 1 mandarine et 1 manala.

L'école primaire l'attendait dans la cour, tous étaient bien rangés 2 par 2 afin de bien l'accueillir. Les petits de la maternelle l'attendaient assis sur leurs petites chaises ou bancs avec une grande émotion. Chaque classe a chanté une chanson pour le remercier de sa venue. Une belle matinée remplie de rires et de joie.



Chasse aux oeufs

Le 30 mars notre lapin est venu au camping pour animer la chasse aux œufs .

Ce jour-là, plus de 140 enfants étaient présents. Notre lapin a mis une bonne ambiance avec son panier rempli d'œufs. Chaque enfant a reçu 1 sachet de chocolats. Un atelier maquillage était organisé par Christelle, un grand merci. L'après-midi a été clôturé par un goûter et des boissons pour les petits et grands, goûter offert par nos 2 communes Lièpvre et Rombach.



Sortie de nos aînés

Une sortie a été organisée le 6 juin pour une croisière-déjeuner sur le Rhin. 150 personnes étaient présentes pour passer une agréable journée ensoleillée. Nous sommes allés visiter le parc animalier et de découverte de la nature du Mundenhof, sur une surface de 38 hectares. C'est le plus gros parc animalier dans lequel cohabitent animaux domestiques et utilitaires du monde entier. Puis direction Breisach am Rhein où nous avons embarqué pour une croisière de 2h sur le Vieux-Rhin et le canal latéral du Rhin, avec passage par l'écluse de Vogelgrun. A bord, un succulent buffet d'asperges fraîches nous attendait avec ses accompagnements et en dessert une tarte aux pommes avec sa glace. Une bonne ambiance à bord. Nous avons continué vers Burkheim, là un arrêt était prévu pour faire du shopping au Burkheimer Krauterhof, magasin offrant un très grand choix de thés, huiles, condiments...et bien d'autres produits. A notre retour nous avons reçu des remerciements et beaucoup de compliments pour cette belle journée.



Le 10 décembre, 130 personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas préparé par le traiteur M. EGELE et son équipe. Grâce à une ambiance musicale assurée par l'orchestre Les Belles Années, nos seniors ont dansé toute l'après-midi. Notre Père Noël est arrivé avec sa hotte remplie de cadeaux, puis a distribué à chaque invité une confiture et une terrine préparées par COEUR BIO. Un après-midi de rires, de joie et de retrouvailles entre amis. Un grand merci aux personnes ayant contribué à cette belle journée.

Repas de Noël des Séniors

Le 10 décembre, 130 personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas préparé par le traiteur M. EGELE et son équipe. Grâce à une ambiance musicale assurée par l'orchestre Les Belles Années, nos seniors ont dansé toute l'après-midi. Notre Père Noël est arrivé avec sa hotte remplie de cadeaux, puis a distribué à chaque invité une confiture et une terrine préparées par COEUR BIO. Un après-midi de rires, de joie et de retrouvailles entre amis. Un grand merci aux personnes ayant contribué à cette belle journée.



Repas communal et des élus

Le traditionnel repas de la commune a eu lieu le 6 janvier autour d'un bon repas préparé par le traiteur L'Envie du Jour. Cette belle soirée nous a permis de nous retrouver tous ensemble et de passer un bon moment.



Journée citoyenne 2024

Un grand grand merci à vous tous !!

Cette année encore un grand succès pour notre journée citoyenne qui s'est déroulée le 25 mai.

Vous avez été 120 à répondre à notre appel. Nous avons ainsi pu mener à bien les 16 chantiers prévus :

Atelier cuisine, rénovation container Modélisme, rénovation peinture vestiaire Club Sportif, peinture des lampadaires et barrières, jardin partagé, installation hôtel à insectes, nettoyage presbytère et columbarium, nettoyage parking + table pique nique, nettoyage des balcons, nettoyage du chemin du Creux Pré, nettoyage grenier école, lasurage de la cabane de l'école, nettoyage parcours de santé, démolition de la roulotte, nettoyage de la rivière et de notre service technique.

Merci à l'équipe de Rombach ainsi qu'aux 5 personnes venues de Strasbourg (de jeunes musiciens) pour nous rencontrer.

Au départ, chaque chef de chantier a reçu un sac contenant café, boissons, viennoiseries et 1 tee-shirt.

Nous tenons à vous exprimer nos plus vifs remerciements. Vous avez été formidable !! et la météo était avec nous !

Vous avez contribué activement à la réussite de cette belle journée par votre engagement et votre bonne humeur.

Nous avons clôturé cette matinée par un bon repas préparé avec tendresse par notre équipe cuisine qui a mis tout en œuvre pour régaler nos papilles.

Encore merci à vous tous et RDV le 24 mai 2025.

Bienvenue aux nouveaux participants.

Christine BATLOT





Journée Citoyenne



Ecole du Chalmont

Ecole du Chalmont



Maud PETITDEMANGE

Adjointe au Maire

Affaires scolaires,
Tourisme,
Communication

Notre école compte 235 élèves dans 10 classes, 58 élèves à Rombach-le-Franc dans 3 classes et 102 élèves dans 4 classes à Lièpvre ainsi que 75 enfants en maternelle dans 3 classes.

Nous accueillons cette année une classe de grande section / CP en primaire pour soulager les effectifs en maternelle.

Pour encadrer tout ce petit monde nous avons 4 ATSEM en maternelle, 2 AESH et une animatrice en primaire, 2 postes de Services Civiques sont pourvus.

Les travaux menés en maternelle depuis quelques années se sont finis par la pose de résine dans le couloir cet automne.

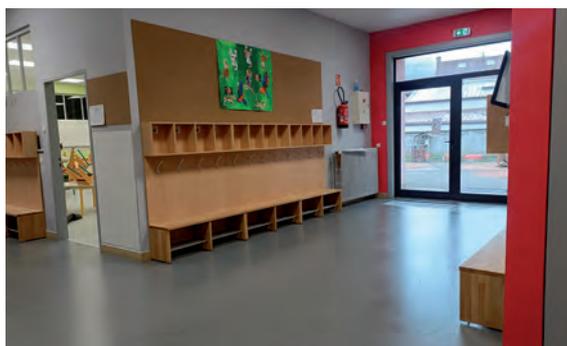
Le couloir avait été repeint aux vacances de Pâques

Des caissons porte-manteaux ont remplacé les anciens crochets.

En primaire le chéneau du bâtiment a été refait durant l'été, un grand échafaudage a été monté pour effectuer ces travaux.

La salle ABCD va être repeinte et de nouvelles bibliothèques vont être installées durant l'hiver.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de notre école.



Le cirque s'invite à l'école !

Pendant 5 semaines le cirque Joubinaux s'est installé à Lièpvre pour le plus grand bonheur des classes de l'école du Chalmont !

Toutes les classes ont pu profiter d'une semaine d'initiation aux arts du cirque. Au programme jonglage, équilibre, hula-hoop et saut !

La journée du lundi a été consacrée à la découverte des différents ateliers. Tous les élèves ont travaillé le saut, le jonglage, le hula-hoop et l'équilibre. Le mardi, ils ont intégré un groupe pour se perfectionner dans une des disciplines et répéter pour le spectacle.

Les élèves se sont vraiment investis dans le projet et ont adoré passer cette semaine avec la famille Joubinaux. Ils se sont montrés impliqués. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes afin d'offrir un beau spectacle à leurs parents.

Les progrès en une semaine de travail ont été flagrants.

Le vendredi, le spectacle a été présenté aux parents.

Les enfants nous ont mis des étoiles plein les yeux !



Concours maisons fleuries

Emmené par Pauline Mentzer de l'office du tourisme du Val d'Argent le jury composé (Lièpvre) Roselyne Diaz, (Rombach le Franc) , Thierry Conreux (Sainte-Croix-aux-Mines) et Hugues Berson (Sainte-Marie-aux-Mines) et moi-même, a mis du cœur à l'ouvrage pour noter les différentes réalisations florales proposées par les 29 participants du village.

Un jury au plus près du fleurissement, tout en tenant compte des fortes pluies de juillet 2024, a noté de manière impartiale les différentes réalisations. Une fois de plus nos mains vertes ont été au rendez-vous et certaines réalisations sont un régal pour les yeux et de véritables de tableaux dignes de Monet.

Votre passion pour les fleurs, vos efforts pour embellir votre cadre de vie sont complémentaires à ceux de nos jardiniers qui donnent une belle image de notre village et prennent une part non anodine, à la conservation des deux fleurs qui ornent notre blason.

J'espère que pour 2025 l'exemple, de nos lauréats et de tous les participants de 2024, suscitera de nouvelles vocations pour garnir d'autres balcons, jardins et parcs, de géranium, de pétunias, et autres calibrocas et verveines.

Jean-Louis KIEFFER



Camping du Haut-Koenigsbourg

La saison 2024 en quelques chiffres

Fonctionnement :

Recettes	97 064.68 €
Recettes du camping + Location appartement	72 703.07 €
Amortissements des subventions d'investissements	24 361.61 €
Dépenses	100 979.98 €
Charges à caractère générale	37 981.31 €
(dont réfection bloc sanitaire 20 968.40 €)	
Charges de personnel	27 980.38 €
Dotations aux amortissements	35 018.29 €

Investissement :

Recettes	35 018.29 €
Amortissements des immobilisations	35 018.29 €
Dépenses	24 361.61 €
Amortissements des subventions d'investissements	24 361.61 €

(subvention perçue en 2000 pour la rénovation des bâtiments et une subvention perçue en 2008 pour l'acquisition des chalets)



2025 Transfert de gestion à un groupe.

Lors du Conseil Municipal du 25/06/2024, le Conseil Municipal a donné son accord de principe (à l'unanimité) pour proposer la gestion du camping municipal à une entreprise privée, cela étant une décision stratégique.

Lors du Conseil Municipal du 24/09/24, le Conseil Municipal a chargé le maire de réaliser un avis d'appel à manifestation, (appel à candidatures) pour le camping.

Après une procédure d'appel à candidature et une négociation avec les différents candidats à la reprise, la commission d'appel d'offres a donné un avis favorable à la société ONLY CAMP pour la reprise de notre camping.

Rejoindre le groupe ONLY CAMP offre des opportunités de croissance et de succès pour notre camping.

Le montant du loyer annuel négocié a été fixé à 15 000€ HT. En complément, une part variable d'un montant de 3% du chiffre d'affaires hébergement HT sera versée l'année N+1, en considérant un déclenchement à partir de l'atteinte d'un montant de 100 000 €.

Qui est ONLYCAMP ?

ONLYCAMP est une marque du groupe HUTTOPIA.

Huttopia développe une offre de campings-nature, très respectueuse de l'environnement, depuis plus de 20 ans et compte plus de 60 campings en France et une dizaine à l'étranger (Canada, Etats-Unis, Pays-Bas et Chine). Leur offre se compose de plusieurs marques dont l'une, Onlycamp, est dédiée à la gestion de campings nature de moins de 200 emplacements, avec un positionnement mettant en lumière les valeurs authentiques du camping et caractérisé par un ancrage territorial fort. Ils sont

d'ailleurs déjà implantés en Alsace-Lorraine puisqu'ils exploitent les campings de Neuf-Brisach, du Val d'Ajol, et de Wasselonne sous la marque Onlycamp et les campings de Colmar et Strasbourg sous la marque Citycamp.

Huttopia cible majoritairement une clientèle familiale française et européenne qui apprécie leurs sites pour leurs aménagements raisonnés et qualitatifs mais également pour l'environnement au sens large offert par le territoire sur lequel ils s'implantent (activités sportives, sites naturels et culturels, ...). A ce titre, nul doute que le riche patrimoine naturel de notre territoire constitue un excellent levier de développement pour la clientèle du camping.

Site internet : www.onlycamp.fr



La chasse

2024 : année de renouvellement des baux de chasse.

Les renouvellements des baux de chasse pour la période 2024-2033 ont suivi une procédure bien définie. Les baux ont expiré le 1^{er} février 2024, et les nouveaux baux ont pris effet le 2 février 2024.

La procédure de renouvellement a été préparée dès le second semestre 2022, en concertation avec les services de l'État, les organisations représentatives des communes, des chasseurs, des agriculteurs et des propriétaires agricoles et forestiers. Un cahier des charges type a été établi et approuvé par arrêté préfectoral en juin 2023.

Pour notre commune il a été décidé de procéder à un appel d'offres pour les lots numéro 2 et 3 (Coté Spiémont pour le lot 2 et coté Craintole pour le lot 3).

Le nouveau loyer du lot numéro 3 a été fixé à 8 000€. Le locataire est monsieur Bernard STEINBACH.

Le nouveau loyer du lot numéro 2 a été fixé à 18 000€. Le locataire est monsieur Laurent WALTER.

Pour le lot numéro 1 (Bois l'Abbesse) le conseil municipal a décidé de recourir à l'adjudication. L'adjudication de chasse est un processus par lequel les droits de chasse sur un territoire sont mis aux enchères.

Les candidats intéressés ont déposé leurs candidatures plus d'un mois avant la date de l'adjudication. Ce dépôt s'est fait par voie dématérialisée.

Une première adjudication infructueuse (pas d'offres) s'est déroulée le 26/01/2024 à la salle polyvalente.



Une seconde adjudication a eu lieu le 18 avril 2024.

A l'issue de cette deuxième adjudication c'est Monsieur Jean Baptiste JUNG qui est le nouveau locataire du lot 1 avec une offre de loyer annuel de 18 100€.

80^e anniversaire de la libération

En cette année de quatre-vingtième anniversaire de la libération de notre village, nous avons le témoignage d'un de nos plus illustres historiens locaux en la personne de mon ami Jean Kieffer qui témoigne de cette époque troublée avec toute sa sensibilité.

Bonne lecture pour cette douloureuse page de notre histoire commune.

DP

La Libération est proche

Les Américains sont à Saint Dié et sont au courant de la présence d'un état-major à Lièpvre. A partir du 18 novembre, l'artillerie lourde américaine tire tous les soirs une douzaine d'obus de gros calibre, essayant de toucher le chalet avec son état-major. Les premiers obus tombent sur le village, l'école est touchée ainsi qu'une maison dans la Grand 'Rue, les autres tombent dans les jardins au bord du chemin de fer. Les jours suivants, le tir est rectifié et surtout allongé, un obus tombe sur le tissage Dietsch, très proche du chalet, les autres atteignent le Ménabois. Quelques jours après, l'état-major se replie ainsi que le poste de secours.

L'arrivée des Américains

Les Allemands construisent deux barrages anti-char : l'un traverse le stade dans toute sa largeur et va jusqu'à la scierie Keck, le second est placé au Faubourg de Sélestat. Ce dernier est très réduit, coincé entre la montagne et le canal en contrebas. Le 26 novembre les deux ponts du chemin de fer sautent ainsi que les aiguillages de la gare de Lièpvre. Pendant ce temps, la bataille fait rage à Sainte Croix aux Mines, on entend très bien les rafales des mitrailleuses et les explosions. Au Faubourg de Sélestat, cinq mortiers tirent sur les Américains qui se battent dans le village même de Sainte Croix aux Mines. Le 27 au soir, le village est totalement libéré.



Les troupes américaines qui se battent dans la Vallée appartiennent à la 36^e DIUS commandée par le général Dahlquist. Cette dernière fait partie de la 6^e armée US commandée par le général Devers.

Dans la nuit du 27 au 28 novembre, trois ponts sautent dans le village à 3h du matin. A six heures du matin, deux soldats allemands pénètrent dans la cave de notre maison d'habitation, l'un est Feldwebel (adjudant) et l'autre Obergefreiter (caporal-chef). Ils disent à mon père qu'ils vont faire sauter le pont sur la Lièpvrette à 6h45. Ils déroulent le cordon détonant relié aux charges placées dans les trous sur le pont. Le Feldwebel informe les familles réfugiées dans la cave qu'il n'y a rien à craindre, puis il regarde sa montre et fait signe au caporal-chef d'actionner la manette : le pont saute à l'heure prévue. Les deux Allemands quittent la cave et prennent la direction du pont. Mon frère Joseph et moi échappons à la surveillance des parents, nous aussi nous voulons voir le pont détruit. Il règne un grand silence, la route ressemble à un paysage lunaire, deux centimètres de

poussière recouvrent la chaussée jonchée de galets, de pavés et de débris du pont. A la place du pont s'ouvre un gouffre large et profond. Des



deux côtés des rives les gens se regroupent pour voir ce désastre. Tout le monde regagne à nouveau les abris. Une demi-heure plus tard, Monsieur le maire, parti en reconnaissance jusqu'au stade, vient rejoindre son épouse dans la cave. Il nous annonce que l'avant-garde américaine est au stade, ils viennent de Sainte Croix aux Mines en suivant la voie ferrée. Peu après, les premières rafales crépitent, puis les tirs au canon et au mortier commencent. Un obus incendiaire touche les bureaux des Ets Dietsch qui s'enflamment de suite, certains obus tombent même dans le brasier. Une poignée d'hommes tente de sauver des pièces de tissu stockées au rez-de-chaussée, ils entrent et sortent du brasier avec des grosses pièces de tissu (50m) prêtes pour l'expédition. Soudain un obus explose dans la cour, M. Joseph Marchand est mortellement blessé. M. Alphonse Idoux s'écroule, gravement touché à la colonne vertébrale, quant à mon père, il est atteint d'un éclat au cou : une équipe transporte M. Idoux dans la cave où nous sommes.

tion de Lièpvre

Entre-temps, les premiers américains du 142^e RI arrivent dans la cour de l'usine en ayant passé par le Hoimbach et se précipitent dans notre cave. Là se trouve mon frère aîné, Michel, qui a été gravement blessé à la tête sur le front russe devant Varsovie ; il a été opéré à Magdeburg puis a obtenu une permission de convalescence de quatre semaines. Il maîtrise bien l'anglais et lorsque les Américains pénètrent dans la cave il s'adresse à eux dans leur langue. Leur surprise est de taille ! Il leur explique qu'il n'y a d'Allemands, ni dans la cave, ni dans la grande cave de l'usine. Toutes les personnes présentes sont des civils du village. Une fois l'officier rassuré, les Américains posent les armes. Mon frère leur montre M. Alphonse Idoux avec sa grande blessure ; tout de suite un soldat sort et revient rapidement avec un médecin, un infirmier et un aumônier. Le médecin dicte à l'infirmier comment procéder : la plaie est nettoyée et remplie de coton avec un gros pansement. Le médecin dit à mon frère qu'il n'y a plus rien à faire. Monsieur Idoux demande une soupe, ma mère fait rapidement un potage, il prend deux cuillerées puis rend l'âme et l'aumônier récite la prière des morts.

Entre-temps, la cave de l'usine a été totalement occupée par des soldats US. Le 28 novembre au soir, Lièpvre est libéré, à l'exception d'une partie du Kast et du Kesbel et de son prolongement. C'est seulement le 29 novembre que le village sera entièrement libéré.

Le dépôt d'essence et de ravitaillement

Le front s'étant éloigné un peu, l'armée américaine installe, dans la cour de l'usine, un gigantesque dépôt d'essence : trois mille jerricans d'essence sont stockés dans la cour, tout le long du tissage, sur quatre hauteurs et une dizaine de rangs. C'est un ballet incessant de GMC qui viennent des Vosges amener des jerricans. Du front arrivent d'autres GMC qui emmènent ces jerricans sur la ligne de front. Sur la place de l'usine un grand dépôt de ravitaillement est mis en place ; là aussi un incessant ballet de camions a lieu. Dans notre logement, deux officiers américains s'installent. Ils font tourner un groupe électrogène branché sur notre installation. Ce groupe tourne jour et nuit et toute la maison profite de ce courant. Là où vous voyez actuellement les bureaux des Cuisines Schmidt, se trouvait un ancien bâtiment à trois niveaux : là aussi les Américains installent un groupe qui fournit de l'électricité dans tout le rez-de-chaussée. Divine surprise ! ils y installent un cinéma et tous les soirs des projections ont lieu, le film change tous les jours.

Après le repas du soir, les deux officiers qui logent à l'étage viennent chez nous, dans la salle à manger, et cherchent à dialoguer. L'un porte un nom étranger « Valtenberg », c'est bien sûr un nom allemand, son père est de Heidelberg où il a encore de la famille. Mon père lui situe cette ville sur une carte. Cet officier est très inquiet, il veut savoir si Heidelberg a été bombardé, il est impatient de retrouver ses cousins allemands. L'autre officier est plus jeune, on fait des jeux avec lui, notamment des parties de marelle et il m'apprend à jouer aux échecs. Ils restent chez nous environ quatre à cinq semaines. De la buanderie, les soldats surveillent le dépôt de ravitaillement sur la place. Ils ont installé une table sur laquelle est montée une mitrailleuse placée devant une fenêtre. La nuit, dès qu'ils entendent du bruit venant de la place, une rafale part aussitôt. D'après les soldats, ce sont 70 tonnes de nourriture qui sont stockées là. Le matin, vers 9h30, des GMC viennent du front avec des corps de soldats tombés la veille, ils sont gelés et raides. Un officier les compte et les remet à une autre équipe qui doit les amener à Epinal où ils sont enterrés dans le grand cimetière américain de Dinozé situé au sud est de cette ville. A l'orée de la forêt, sur la route de La Vancelle, les Américains installent une petite piste d'aviation pour les avions qui font de la reconnaissance aérienne. Tous les jours, des avions partent en mission lorsque le temps le permet et reviennent avec leurs précieuses informations et photos. C'est une belle attraction pour les jeunes du village.

La Fête de la Libération



La Fête de la Libération et de la Victoire est célébrée assez tardivement par la commune, les 1er et 2 septembre 1945. Une retraite aux flambeaux a lieu le samedi soir. Le dimanche 2 septembre, un service religieux est célébré à 10 heures dans l'église paroissiale. La cérémonie au Monument aux Morts est suivie d'un vin d'honneur dans la salle de la Maison des Œuvres Catholiques, puis d'un banquet officiel dans le chalet de Madame Duché.

Jean KIEFFER.

Communauté de Communes du Val d'Argent

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Cette année à nouveau, une centaine d'élèves de la vallée a pu profiter du programme « Savoir Rouler à Vélo » destiné aux enfants de CM1 et CM2. Ce programme permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une autonomie à vélo pour l'entrée au collège.



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	Dépenses prévues 2023	Dépenses réalisées 2023
011 - Charges à caractère général	1 202 593,97 €	571 031,69 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 582 880,00 €	1 563 060,70 €
014 - Atténuations de produits	2 554 405,00 €	2 408 917,34 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 342 636,61 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 937,55 €	138 154,22 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 661 490,00 €	2 204 058,11 €
66 - Charges financières	26 500,00 €	26 393,45 €
67 - Charges spécifiques	83 959,65 €	0,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	31 730,00 €	31 727,74 €
TOTAL	10 642 132,78 €	6 943 343,25 €



Chapitre 011 (Chauffage, électricité, réparation...)	8,22 €
Chapitre 012 (salaires)	22,51 €
Chapitre 014 (attribution compensation, FPIC...)	34,70 €
Chapitre 65 (subventions, indemnités...)	31,74 €
Chapitre 66 (charges financières)	0,38 €
Chapitre 68 (provisions)	0,46 €
Chapitre 042 (opérations d'ordre)	1,99 €

Les recettes de fonctionnement

CHAPITRE	Recettes prévues 2023	Recettes réalisées 2023
002 - Résultat de fonct. reporté	2 895 736,76 €	2 895 736,76 €
013 - Atténuations de charges	8 700,00 €	9 788,50 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	64 265,02 €	46 060,01 €
70 - Produits des services	339 069,00 €	333 470,90 €
73 - Impôts et taxes	2 160 000,00 €	2 990 967,00 €
731 - Fiscalité locale	2 953 124,00 €	2 180 136,71 €
74 - Dotations et participations	2 012 238,00 €	1 938 697,74 €
75 - Autres produits de gestion courante	209 000,00 €	187 373,50 €
TOTAL	10 642 132,78 €	10 582 231,12 €



Chapitre 002 (report excédent 2022)	27,36 €
Chapitre 013 (remboursements assurances)	0,10 €
Chapitre 70 (mise à dispos. Personnel, redevances)	3,15 €
Chapitre 73+731 (impôts et taxes)	48,87 €
Chapitre 74 (dotations et compensations)	18,32 €
Chapitre 75 (revenus des immeubles,...)	1,77 €
Chapitre 042 (opérations d'ordre)	0,43 €

ESPACES NATURELS

Les 24 heures de la Biodiversité à Tellure

Début juin, nous avons reçu à Tellure les **24 heures de la biodiversité**. Il s'agit pendant un jour et une nuit de circuler sur le territoire pour y faire un inventaire aussi précis que possible de sa faune et de sa flore. L'événement nous a été proposé et a été réalisé par l'Office des Données Naturalistes, ODonAT qui recueille toutes les observations. Une centaine de naturalistes empruntant des circuits représentatifs a parcouru l'ensemble du territoire caractérisé par l'ampleur de ses zones Natura 2000 : plus de 1200 hectares. Cette opération a donné lieu à une restitution le 30 novembre à la Maison des œuvres de Sainte-Croix-aux-Mines. À l'initiative de la directrice du site, les 24 heures de la biodiversité ont donné lieu en parallèle à Tellure à un festival de la biodiversité.

ACTION SOCIALE

Octobre rose (prévention et lutte contre le cancer du sein), la semaine de la santé mentale, la semaine bleue (valorisation des actions menées par les seniors dans la cité) sont autant d'événements qui ont lieu, annuellement, au mois d'octobre. Ils s'ajoutent à toutes les actions portées et menées toute l'année par les acteurs publics, associatifs et privés sur le territoire du Val d'Argent (les Restos du Cœur, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire encadré par le centre-socio culturel, le tissu associatif...)

La Communauté de Communes du Val d'Argent se veut relais de toutes ces initiatives et a proposé une première édition d'Octobre Solidaire. Au programme : la Journée des Aidants, la Rando Rose, une conférence sur les Troubles du Neuro-Développement, un atelier sur l'habitat de demain et le festival "Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs".



CULTURE

Parmi les nombreuses activités proposées par le pôle culturel, la médiathèque et le service Patrimoine labellisé Pays d'Art et d'Histoire, certaines ont eu lieu sur la commune : une visite découverte du patrimoine du village, le spectacle « 1900 : drôles de jeux » dans le jardin du presbytère et une ronflette musicale estivale.



La médiathèque du Val d'Argent a fêté ses 20 ans en octobre !

La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous



L'année 2024 a été une année riche pour notre territoire. Nous avons porté des projets ambitieux, rassemblé les Alsaciens autour d'événements forts et intensifié notre engagement en Centre Alsace. Nous avons soutenu activement les associations locales et de nombreux projets ont vu le jour ou ont été renforcés grâce à notre appui financier ou logistique. La proximité est notre priorité. C'est pourquoi, cette année encore, nous avons fait le choix d'accompagner des communes du Centre Alsace pour améliorer des infrastructures, développer des initiatives ou encore favoriser des actions solidaires.

Notre ambition pour notre canton en 2025 est claire : continuer à développer notre territoire et consolider le « service public alsacien » fondé sur les principes de proximité et d'efficacité.

Emilie Helderlé et Pierre Bihl, conseillers d'Alsace du canton de Sainte-Marie-aux-Mines

Travaux sur la D1059 : une rénovation complète pour plus de durabilité

D'importants travaux sur la D1059 entre Sainte-Marie-aux-Mines et Lièpvre (6,6 km) ont permis de renouveler sa structure routière en service depuis 1994. Victime de dégradations dues au trafic (7 900 véhicules/jour) et aux conditions climatiques, la chaussée a été remplacée sur 30 cm d'épaisseur. Les travaux, répartis sur deux étés (2023 et 2024) ont nécessité une



fermeture totale de la route durant deux périodes de 3 semaines. Ces rénovations représentent un investissement de 2,6 M€ pour la Collectivité européenne d'Alsace et garantiront une route plus sûre et durable.

Une renaissance pour le Festival aux Chandelles

Après huit ans d'absence, le Festival aux Chandelles a revu le jour à Sainte-Marie-aux-Mines en mai 2024. Porté par la nouvelle association Val d'Argent Classique, cet événement de musique classique a offert une programmation alliant tradition et modernité. Concerts, conférences, médiation culturelle et activités pour le jeune public ont animé des lieux emblématiques, avec un accent particulier sur l'inclusion et l'ouverture à de nouveaux publics. Ce retour en fanfare a bénéficié du soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace qui a contribué à hauteur de 3 000 €.



Le saviez-vous ?

La Collectivité européenne d'Alsace déploie jusqu'en 2030, sa nouvelle politique de l'habitat : création, adaptation et rénovation de logements. Afin de rendre les informations aisément accessibles au public, la Maison de l'Habitat du Centre Alsace ouvrira ses portes en janvier 2025, 3 rue Louis Lang à Sélestat. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :



www.alsace.eu

Et en 2025 sur le canton de Sainte-Marie-aux-Mines...

Un parcours sportif et des équipements de fitness seront installés au printemps prochain dans le centre-ville d'Orbey, avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace. Ce parcours situé à proximité du collège, du stade de football, de l'école et de la Maison de santé, empruntera des sentiers boisés au départ du parc municipal Lefébure, un espace convivial favorisant les échanges intergénérationnels.



La RIT

La Régie Intercommunale de Télédistribution (RIT), assure l'exploitation et la maintenance du réseau Télécom actuel. Ce réseau permet de proposer aux habitants, entreprises et administrations du Val d'Argent des services de :

- Télévision
- Internet (débit jusqu'à 1 Giga bit/s)
- Téléphonie (fixe et mobile)

Depuis 2020, la gestion commerciale de ces services est confiée à la société Vialis, opérateur de services basé à Colmar. En fin d'année 2024, plus de 2700 foyers (soit plus des deux tiers des foyers des quatre communes du Val d'Argent) sont abonnés à une offre Vialis utilisant le réseau de la RIT.

Le 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de la CCVA a décidé de solliciter la Région Grand Est pour déployer la fibre optique sur toute la vallée via l'Opérateur d'Infrastructure « Rosace ».

Le 15 juillet 2024 la convention de financement entre la Région Grand Est et la CCVA a été signée (participation de la CCVA à hauteur de 100 euros par prise).

Les études ont démarré à l'automne 2024 et le déploiement de la fibre devrait être achevé en début d'année 2026.

Vialis continuera à proposer à ses clients et aux habitants des offres TV, Internet et Téléphonie sur le réseau fibre.

TV, INTERNET ET TÉLÉPHONIE

Vialis vous accompagne au quotidien



Vialis vous accompagne en proposant ses services de
Télévision, Internet et Téléphonie sur le réseau fibre
optique  à partir de 20,30€ TTC/mois*

*Offre soumise à conditions, plus d'informations sur telecoms.vialis.net.



OFFRE PROCHAINEMENT DISPONIBLE
RENSEIGNEZ-VOUS À LA RIT
03 89 58 54 30



SAEM Vialis au capital de 25 150 000 € • RCS COLMAR 451 279 848 • TVA Intracommunautaire FR-8045127984
APE 3514Z • 10 rue des Bonnes Gens - CS 70187 - 68004 Colmar Cedex • Crédit photo : Adobe Stock • 12/2024

Bien vivre ensemble

Elagage voies communales et chemins ruraux

Les propriétaires et exploitants doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes, haies, branches, racines qui avancent sur les voies communales et chemins ruraux. Ces derniers doivent être coupés à l'aplomb de ces voies sur une hauteur de 5m et sont à élaguer régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens - téléphone et électricité.

De même l'abattage des arbres morts menaçant de tomber est une obligation. Tout ceci dans le but d'assurer la sécurité de chacun, de permettre également une meilleure visibilité pour le voisinage et le réseau routier.

Enfin, cela évite la dégradation des voies communales et facilite l'entretien des chemins assurés par la commune. Rappel des règles au-dessus d'un chemin rural, les branches et les racines des arbres qui avancent sur l'emprise doivent être coupés à l'aplomb de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les haies doivent être à l'aplomb de la limite du chemin.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée. Le Maire peut être amené à faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain après mise en demeure par lettre recommandée AR restée sans effet

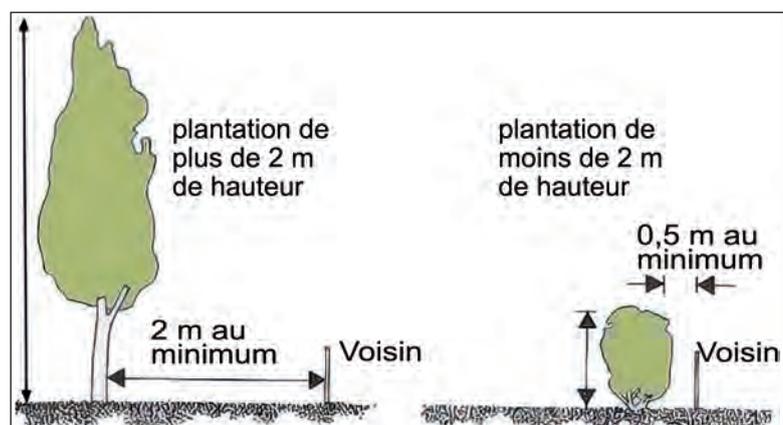
La divagation des animaux

Quels qu'ils soient, est interdite. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les propriétaires doivent donc y veiller et restent responsables de leurs animaux.



Entretien des haies

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, des distances sont à respecter. Deux cas sont à distinguer : Les haies mitoyennes : Par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. La responsabilité de son entretien repose donc sur les deux parties. Pour prévenir tout conflit ou incompréhension, il est recommandé de se mettre d'accord avec le voisin avant de commencer à tailler la haie.



Les haies non mitoyennes

Le propriétaire du terrain sur lequel elle se trouve est responsable de son entretien et de sa taille régulière. A cet égard, il doit respecter certaines obligations.

Toute plantation d'une hauteur de deux mètres ou plus doit ainsi se situer à au moins deux mètres de la limite séparant les deux propriétés. Les haies et arbustes d'une hauteur de moins de deux mètres peuvent quant à eux être plantés jusqu'à 50 centimètres de cette limite.

Rappel

Respectons nous !!

Bruits de voisinage

1) Un bruit constant, répétitif ou intense constitue un trouble anormal de voisinage, de jour comme de nuit.

2) Les travaux de rénovation, bricolage ou jardinage bruyants sont autorisés uniquement :

- les jours de semaine de 8h30 à midi et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à midi et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à midi



3) Si vous devez organiser une fête ou autre événement exceptionnel, merci d'en informer vos voisins au moins une semaine à l'avance. Merci.

Le calme, c'est la santé !!

Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de **nuisances et dangers** : fumée, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

Ce qui est permis :

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, à la marge et sous certaines conditions, les brûlages suivants sont possibles pour :

- **les exploitants agricoles** (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagage des haies) ;
- **les propriétaires forestiers** (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (code forestier, code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...).

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Allumer un feu à moins de 200 mètres des forêts est également interdit.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal).



Comment cette pratique peut-elle être toxique pour la santé et néfaste pour l'environnement ?



Le brûlage des végétaux à l'air libre est source d'émissions importantes de substances polluantes, de particules telles que les hydrocarbures aromatiques polycycliques et de gaz tel que le benzène.

La combustion de la biomasse peut représenter localement et, selon la saison, une source prépondérante de pollution. L'exposition chronique aux particules, même à des concentrations modérées, a un impact sanitaire y compris hors des épisodes de pollution.

Le brûlage des déchets verts émet quantité de résidus (imbrûlés) surtout si les végétaux sont humides. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée...), la dynamique thermique de l'air (l'air froid, plus dense reste près du sol) et la combinaison de différents combustibles sont des facteurs aggravants des nuisances de ces feux.

Comité de Cavalcade Lièpvre/Rombach

Rétrospective de l'année 2024

Assemblée Générale le 26 janvier

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 26 janvier à notre local place de la Gare. Un bilan financier et un bilan des activités de l'année 2023 furent établis. Les manifestations de l'année 2024 furent annoncées. Un pot de l'amitié clôtura cette AG.

Le bureau directeur fut ensuite élu dans la foulée. Ce dernier s'est réuni **8 fois** au courant de l'année 2024.

Marché artisanal et rempotage le 18 mai

Ce fut la 1ère édition de notre petit marché artisanal. **10 exposants** ont répondu présents et ont contribué à la réussite de cette matinée. Les chalands ont pu ainsi trouver fleurs, miel, vins, fromages, objets en bois, bougies, bijoux et boîtes en plastique. Pour l'occasion, le camion boucherie est également venu s'installer place de la Gare.

Nous avons effectué le rempotage des fleurs achetées sur place.

Forts de ce succès, nous reconduirons cette manifestation l'année prochaine.

Réservez-vous d'ores et déjà la date du 17 mai 2025 !



Soirée costumée : le 3 février

La 4ème Édition de notre soirée costumée fut animée par les Willerthaler. Quelque 200 personnes y ont participé.



Les 3 plus beaux grimés ont à nouveau été récompensés.



Les inscriptions **pour la soirée du 22 février 2025** sont déjà ouvertes. Elle sera animée par DJ Fred.

Pour participer à la soirée, scannez le QR code →



Marché aux puces le 1er septembre

Pour cette 25ème édition, nous tenions à marquer le coup.

Nous avons ainsi engagé le célèbre homme orchestre Rémy Bricka. Ce dernier déambula en chantant sur toute l'étendue de notre marché aux puces. Les chineurs et exposants ont grandement apprécié cette animation. Certains nous ont avoué revivre des souvenirs d'enfance. Comme chaque année le beau temps fut au rendez-vous.



Tenue d'un stand de petite restauration durant le Carrefour du Patchwork du 12 au 15 septembre

Une fois de plus notre stand connut une belle fréquentation.

Nos préparations faites maison continuent d'attirer les visiteurs.



Ci-dessus, les bénévoles en pleine action... Ils concoctent de bons petits plats, pour le plus grand plaisir de nos clients.

Très belle ambiance festive pour cette 5ème édition !

DJ Fred, fidèle au poste, mit comme d'habitude le feu au dancefloor tout au long de la soirée.

Pour la 2ème année, nous faisons appel à un prestataire externe afin de nous confectionner les tartes flambées.

Cette formule convient à tous et sera désormais reconduite. Elle a le mérite de nous libérer du temps et des postes de travail. De plus, les participants ont été ravis de pouvoir choisir entre 4 variétés de tartes flambées.

Il est toujours bien difficile pour nous de devoir refuser des réservations pour cette soirée. C'est pourquoi nous allons essayer d'aménager l'espace différemment en 2025. Notre objectif est de pouvoir recevoir quelque 400 participants.

A vos agendas: la prochaine soirée aura lieu le 8 novembre 2025.

Soirée "Années 80" le 9 novembre



Nous remercions tous les bénévoles qui participent à la réussite de nos manifestations. Nous sommes à la recherche de membres actifs. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour toute question, contactez-nous.

Contact : Pascale LICHTENAUER Tél : 07 86 84 91 99 lichtenauerp@orange.fr

Comme l'année dernière, l'ASL est composée de 153 membres répartis dans les 5 sections.

Nos activités :

- Organisation du traditionnel loto
- Participation au Carrefour Européen du Patchwork
- Organisation du tournoi de tennis de table du 1er mai.
- Participation de la section Patchwork à l'opération Octobre Rose. **957 bonnets** confectionnés pour la chimio qui ont été remis à l'Institut de Cancérologie de Strasbourg.
- Organisation d'une sortie bowling avec repas le Vendredi sSaint.
- Organisation d'une randonnée intersections avec repas à la Pension Elisabeth de La Vancelle
- Organisation de la 1^{ère} journée inter-sections avec un tournoi de pétanque et une soirée grillades.
- Organisation d'un tournoi loisir de badminton.
- Animation jeune en patchwork durant les vacances scolaires d'été en partenariat avec l'OSJC et le centre socio culturel de Ste Marie aux Mines.
- Organisation d'une séance découverte du tennis de table pour les handicapés de l'accueil de jour de l'IMP Les Tournesols dans le cadre d'une animation sur les sports olympiques.
- Participation aux divers championnats de tennis de table, avec à l'issue de la saison **1 titre de champion d'Alsace de promotion d'honneur.**
- Organisation de randonnées de marches nordiques les vendredis après-midi.
- Organisation de soirées scrabble tous les lundis soir
- Initiations des enfants au badminton, tennis de table, patchwork.

Badminton

Responsable : Bruder Marie Tél : 06 44 10 03 59
Mail : marie.bruder@outlook.fr

Patchwork :

Responsables : Tugler Jeannine Tél : 06 85 16 41 09
Knecht Martine Tél: 06 02 32 05 97
Mail : knechtmartine@gmail.com

Scrabble

Responsable : Abt Christiane Tél : 06 36 45 17 06
Mail : christiane.abt@outlook.fr

Marche nordique

Responsables : Jacques Claudine Tél : 06 30 18 10 09
Mail: jacquesclaudine68gmail.com

Tennis de table

Responsable: Sébastien Balland : Tél : 06 40 60 90 52
Mail : liepvreagr@gmail.com
Odile Grandgeorge Tél : 06 25 65 35 59
Mail : liepvrelatt@gmail.com



Equipe championne d'Alsace de Promotion d'Honneur

Nos projets

- Reconduire l'ensemble des activités et des événements
- Concrétiser la création de la section pétanque
- Continuer à améliorer les relations entre les différentes sections par le biais de moments conviviaux.
- Fêter les 25 ans de l'Association qui avaient dû être reportés.
- Organisation de la galette des rois.
- Organisation d'un tournoi 2 raquettes (badminton / tennis de table)
- Continuer à vous accueillir dans les meilleures conditions pour que vous puissiez pratiquer vos activités favorites et cela avec le concours de la municipalité de Lièpvre.

Le Président
ainsi que
le Comité
de l'ASL
Lièpvre vous
souhaitent
une bonne
et heureuse
année.



Le président à la journée créations de Noël

Le Club Sportif de Lièpvre



Encore une année de passée au CS Lièpvre avec 2 nouveautés depuis septembre :

- une entente a été créée entre le CS Lièpvre et le CS Ste-Croix-Aux-Mines pour la catégorie u15 qu'on a baptisée l usva (union sportive du Val d'Argent) cela nous a paru une évidence à Bernard (président de Ste Croix) et à moi-même afin de garder nos jeunes dans la vallée

- une équipe Vétérans a vu le jour avec des joueurs plus ou moins expérimentés, certains avaient raccroché les crampons depuis des années, d'autres n'avaient quasiment jamais joué, beaucoup de joueurs attendent leurs 35 ans pour rejoindre l'effectif...

Nous avons accueilli beaucoup de nouveaux joueurs dans toutes les catégories le club ne cesse de s'accroître.

Je tenais à féliciter toutes les équipes ainsi que les coachs du club pour les résultats et l'engagement, une mention spéciale pour nos u13 qui finissent 1^{er} de leur groupe cette saison...

Un grand merci à mon comité et à toutes les personnes hors comité qui œuvrent toute l'année à mes côtés :

- Cindy (présidente)
- Mick et Aline (vice-présidents)
- Sophie (trésorière)
- Séverine (secrétaire)
- Valérie et Robert (responsables buvette)
- Éric et Frédéric (responsables entretien et terrain)
- Carole

Et pour finir, un grand merci à tous nos sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année

Le club continue de recruter dans toutes les catégories.

CINDY

Présidente du cs Lièpvre
07 69 67 54 01
cindy6813.cs@gmail.com

Equipe u7
entraînée par
Bruno et Anthony



Equipe u9
entraînée par
Jean Charles
et Stéphane



Equipe u11
entraînée
par Mick



Equipe u13
entraînée par
Jonathan
et Florian



Equipe u15
entente avec
Ste Croix aux Mines
entraînée par
Franck, Mathieu
et Marina



Nos féminines entraînées par
Jérôme et Frédéric



Nos séniors entraînés par David et Mick



Nos vétérans gérés par Cindy et Séverine

Val Patch

Apprendre les bases du patchwork vous tente.

Vous aimez les travaux d'aiguille et vous avez envie de rejoindre un groupe dynamique et partenaire du Carrefour du Patchwork.

Alors venez nous rejoindre le mercredi de 14 à 18h et le jeudi de 19h30 à 23h à la salle polyvalente au premier étage au fond du couloir.

La Présidente
Josiane HURIEZ



Association « Petits Pas »

Depuis **novembre 2015**, l'Association « Petits Pas » est implantée à Lièpvre.

Les premiers cours de Gym Pilates ont débuté en **février 2016** avec quelques personnes et aujourd'hui en **Novembre 2024**, l'Association compte plus de 80 adhérents !

Ces adhérents et adhérentes, jeunes et moins jeunes, des femmes et des hommes tous très motivés pratiquent régulièrement le Pilates une ou deux fois par semaine, ils viennent de toute la Vallée, de Ste Marie-aux-Mines, Ste Croix-aux-Mines, Rombach et Lièpvre.

Quelle Vallée active et sportive !

Le Pilates, c'est un cours accessible à tous, dynamique et tonifiant dans lequel le travail d'étirement, de renforcement musculaire et de respiration est en accord avec les possibilités de chacun, il est animé par Anne Petit.

- Les cours ont lieu les **lundis de 10h30 à 11h45**, de **12h à 13h15** et les **jeudis de 18h à 19h** dans la salle polyvalente de Lièpvre.

L'Association organise un stage en fin de saison dans la vallée de Munster où le Pilates s'associe à la randonnée, au cours de self-défense, au cours de Tango.

La galette des Rois et le pot de fin de saison ponctuent également la saison et permettent de rassembler les adhérents.

Contact :

Anne Petit / 06 88 41 75 97 / annefischer@hotmail.fr





Les sorties organisées par le Club Vosgien Lièpvre Rombach Le franc en 2024 :

- 1 - Randonnée Grand-mère du Chalmont Rocher des partisans 25 février 2024
- 2 - Randonnée 7 cascades Allerheiligen & monastère Forêt Noire 8 juin 2024
- 3 - Randonnée des roches Volne autour du lac Pierre Percée 17 juillet 2024
- 4 - Excursion Mont Pilatus en Suisse 2 août 2024
- 5 - Randonnée du Téléthon 5 octobre 2024

Retrouvez le programme des randonnées/activités 2025 sur le site internet :

<https://www.club-vosgien-liepvre-rombach.info/>

- samedi 4 janvier 2025 galette des rois
- dimanche fin janvier 2025 Randonnée camp celtique 88 guidée par Jean
- dimanche 16 février 2025 Randonnée château Bilstein sentier des mines Lalaye Urbeis et dîner chez Diette
- samedi 1^{er} mars 2025 randonnée de la Bûre à Rombach-Le-Franc
- dimanche 2 mars 2025 AG Club Vosgien Lièpvre Rombach-Le-Franc
- dimanche d'avril Randonnée guidée par Gilbert
- Fête montagnarde de la Hingrie dimanche Pentecôte 8 juin 2025
- Début juillet 2025 randonnée Todnau chute et nouvelle passerelle Forêt Noire
- fin juillet 2025 Randonnée abris des soldats autour du lac Pierre percée
- début août 2025 excursion à Constance île Meinau Allemagne
- Rando Rose samedi 4 octobre 2025
- Dimanche 5 octobre 2025 Randonnée du vin nouveau
- week-end au Luxembourg avant-dernier week-end d'octobre 2025
- samedi mi-novembre dîner convivial moules frites
- dimanche début décembre 2025 Randonnée Téléthon



Corinne MÉNÉTRÉ
Présidente & GRP Club Vosgien
Lièpvre Rombach-Le -Franc

Comité de Jumelage Lièpvre - St. Sylvestre sur Lot

Nos événements 2024 :

20 Avril 2024

Reprise de notre soirée couscous avec l'orchestre Willerthaler : une belle réussite, un public nombreux et sympathique séduit par l'ambiance « soirée dansante » concoctée par les Willerthaler, un couscous savoureux, copieux, au choix de chacun et les célébrissimes éclairs de Damien !

Le tout encadré par une équipe de bénévoles de choc d'une efficacité et d'une bonne humeur remarquables.



Du 8 au 12 Mai 2024

Voyage à St Sylvestre où nous avons été accueillis si chaleureusement par nos jumelés !

Découvertes touristiques, concours de pétanque et de pêche, soirées festives, journées dans les familles, échanges de cadeaux et départ « qui pique » au petit matin du dimanche : les bons moments sont toujours trop courts. Toutes nos félicitations au Comité de Jumelage de St Sylvestre pour ce séjour si bien organisé.



Le jour de l'arrivée sous un beau soleil



Les maires, les présidents et le passage du ballon de rugby de 1997





Du 12 au 14 juin 2024

Dans le cadre d'un partenariat avec Décibulles, dix d'entre nous se sont investis pendant 3 soirées. Destination stand Glaces et Churros. Belle expérience dans une ambiance excellente. Les intéressés ont pu assister au concert de leur vedette et nous avons récolté une somme venant grossir notre cagnotte pour la réception de nos amis de St Sylvestre en 2026.



Samedi 20 juillet 2024

Le maintenant traditionnel CONCOURS de PETANQUE qui a obtenu un franc succès. Un grand merci à Laurent et à Muriel pour l'organisation du concours. Un grand merci aussi à tous les bénévoles, en effet, sans eux rien ne pourrait se faire.



Voici les heureux gagnants.

2024 a aussi vu des jours noirs. Monsieur BIHOÛÉ, maire de notre commune jumelée a perdu son épouse Christine. Monsieur Didier CASSAGNE, doyen du Jumelage de St.-Sylvestre est décédé en mai. Tous les membres du Comité de Jumelage de Lièpvre partagent leur peine.

Pour 2025, je souhaite à tous une excellente année, faite de joies et de bonne humeur. Que la santé vous soit préservée et vous permette de profiter de la vie.

Pour animer cette année 2025 à venir, nous vous repropsons la Soirée Couscous avec les Willerthaler le 17 mai 2025 et le Concours de Pétanque le 26 juillet 2025.

RÉSERVEZ VOS DATES ! ! ! ! ! ! ! !

Le Comité de Jumelage de Lièpvre/St Sylvestre sur Lot est ouvert à tous les Colieuvres. Si vous souhaitez vous joindre à notre groupe de joyeux drilles, contactez-nous ou faites-vous connaître en mairie.

Bien à vous.

Christiane Forchard
Présidente

Société de pêche Lièpvre

Les incontournables soirées

« AFTERWORK » !

Depuis 2023, les membres de la société de pêche de Lièpvre avaient à cœur de donner un nouveau souffle à l'association avec la proposition de soirées gourmandes et conviviales à l'étang.

Après le succès des deux premières éditions organisées en 2023, la formule a été dupliquée un vendredi soir par mois, de mai à septembre.

Au menu : Burgers concoctés avec soin et préparés avec des produits locaux (steaks de la ferme Petitemange, pain buns de la Boulangerie Kissy, Ribeaupierre, frites et mayonnaise maison, oignons confits), buvette et ambiance sonore...

Ce sont plus de 400 participants qui ont goûté à ces sympathiques moments de partage et de convivialité cette année : pari réussi !

L'idée était avant tout de permettre aux habitants, pêcheurs ou non, de (re-)découvrir le lieu du Frarupt et de mettre en place une formule accessible à tous et fédératrice.

Elle sera bien évidemment reconduite en 2025, pensez à réserver !



Les journées pêche à l'étang, un point à améliorer :

La fréquentation de l'étang pour les pêches truites des week-ends reste timide et cela malgré la proposition de prises illimitées : le comité réfléchit à une nouvelle approche et le nombre de jours d'ouverture sera augmenté en 2025.



L'état des cours d'eau :

En parcourant les bords de la Liepvrette ou du Rombach, nous constatons malheureusement parfois des incivilités ayant pour conséquence soit l'obstruction de la rivière par le dépôt de remblais, de taille d'arbres... soit la pollution de cette même rivière : canettes alu, déchets plastiques...

Ces derniers se dégradent en microplastiques, eux-mêmes ingérés par des poissons que nous allons peut-être consommer.

Les cours d'eau font partie intégrante du patrimoine du village et participent à son charme, il est de la responsabilité de chacun d'en prendre soin.



La rivière le Rombach encombrée d'un arbre

La société de pêche demeure autonome :

Depuis sa création, la société de pêche fonctionne en autonomie, en dehors de la subvention communale pour les associations.

Pour 2024, les charges : eaux, électricité, entretien, poubelles, bois de chauffage, etc. s'élèvent à plus de 5000€ et sont en nette augmentation.

Notre autonomie est assurée par l'implication de nos membres bénévoles et par les manifestations et actions réalisées, bien que l'activité pêche ne génère aucun bénéfice.

Nous souhaitons donc remercier chaleureusement tous les participants à nos manifestations qui nous permettent de continuer avec ce mode de fonctionnement et d'assurer la pérennité et la pluralité du paysage associatif de notre belle commune.

Les membres de la société de pêche vous donnent rendez-vous à l'étang du Frarupt en 2025.

Cyril DUFOR

Le Souvenir Français



Le comité Souvenir Français vallée de Ste Marie aux Mines & montagne avait organisé sa traditionnelle sortie mémorielle Jeunes comité Souvenir Français vallée de Ste-Marie-aux-Mines et montagne le 25 octobre 2024 au MEMORIAL DU LINGE à Orbey.

Le Comité du Souvenir Français vallée de Ste-Marie-aux-Mines & montagne a aussi organisé le 80ième anniversaire de la Libération des villages du Val d'Argent le 24 novembre 2024, une cérémonie commémorative à chaque Monument aux Morts avec lecture de témoignages de la Libération de la commune par un jeune du village.

Concours de pavoisement, de tenues d'époque et de la plus belle photo, concours qui était organisé pour décrocher un des bons de vol sur 3 mis en jeux par catégorie.



Foyer St. Alexandre

Les Années passent et à peu de choses près se ressemblent.

Comme d'habitude, cette année 3 sorties étaient prévues :

- KIRWILLER le 15 février 2024
- MUNDENHOF (Allemagne) Asperges le 13 mai 2024
- BALSCHWILLER Carpes frites le 30 octobre 2024

Toujours dans une ambiance très appréciée.

Notre repas de Noël en fin d'année.

Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi de 14h à 18h à la Salle Polyvalente.

"N'hésitez pas à rejoindre notre Association, une équipe sympathique vous attend".

Nous remercions la Commune pour sa subvention.

Tous les membres du Foyer St Alexandre se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de fin d'année et une bonne Année 2025 douce et riche en bonheur, santé et joie.



La Présidente,
Evelyne GEIGER

Territoire Colmar

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans le Nord du Haut-Rhin**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Nord du Haut-Rhin et en région colmarienne, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Ensisheim, Volgelsheim, Kaysersberg, Munster, Rouffach, ainsi que trois lieux d'accueil à Colmar. En 2023, les 291 bénévoles du secteur ont aidé 1 227 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées, ou l'aide à l'apprentissage du français.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.



Remerciements

à toutes celles et ceux qui s'investissent
au sein des actions pour le village de Lièpvre.

Merci

aussi à toutes les personnes qui ont contribué
à la réalisation de ce bulletin municipal.

Devenez champions du tri !

Depuis 30 ans, grâce à l'engagement de chacun, la collecte sélective en Alsace Centrale contribue à protéger notre environnement. Chaque geste compte et vous êtes déjà nombreux à bien trier vos déchets ! Ainsi chaque année plus de 60 kg d'emballages et de papier sont triés par habitant. Cependant, quelques erreurs persistent encore, notamment sur les types de déchets acceptés dans le bac jaune. Pour continuer sur cette belle lancée et éviter des problèmes pour le centre de tri, rappelons ensemble les bonnes pratiques.

Erreurs de tri courantes et solutions

Déchets	Risques	Où les déposer ?
Piles et accumulateurs (lithium)	Risque majeur d'incendie en centre de tri	En magasin ou en déchèterie
Électroménagers et câbles	Risque de déchirement des bandes et d'incendie	En magasin ou en déchèterie
Mouchoirs, essuie-tout, masques	Risque de propagation de maladies, non recyclables	Dans le bac gris
Barres de fer, morceaux de bois	Risque d'endommager les machines	En déchèterie
Vêtements et chaussures	Non recyclables via le centre de tri	Dans les bornes textiles ou en déchèterie
Ficelles, bandes plastiques	Bloquent les convoyeurs	Dans le bac gris

Adoptez les bons gestes partout !

Grâce à vos efforts, nous pouvons préserver la qualité du tri et sécuriser le travail des agents du centre. Que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou même lors de vos loisirs, le tri doit devenir un réflexe. Pensez aussi à réduire vos déchets en limitant les emballages, en privilégiant les produits réutilisables ou en achetant en vrac. Ensemble, faisons-en sorte que chaque geste compte pour un environnement plus propre et durable au quotidien.



Carnet Familial

Naissances

- 2 janvier 2024 :** **Roman** RYAZANTSEV de Oleksandr RYAZANTSEV et de Noémie RABET, domiciliés 58a rue Clemenceau
- 2 mars 2024 :** **Matty** ZENNER de Laurent ZENNER et d'Amandine REBELO, domiciliés 25 rue de La Vancelle
- 2 mai 2024 :** **Emilia** BOH d'Anthony BOH et d'Adeline FEIL domiciliés 11 rue du Hoimbach
- 17 mai 2024 :** **Ninon** WALTER, d'Hugo WALTER et de Camille VAXELAIRE, domiciliés 43c Grand'Rue
- 27 juin 2024 :** **Noa** VOINSON, de Louis VOINSON et de Fanny ROBICHON, domiciliés 11 Route de Rombach Le Franc
- 8 juillet 2024 :** **Romy** KURTZEMANN KOEHLER, d'Emilien KURTZEMANN et de Charline KOEHLER, domiciliés 6 rue du Kast
- 27 juillet 2024 :** **Kyliano** NUNIGE REMETTER, de Ludovic NUNIGE et d'Aurélié REMETTER, domiciliés 13 rue Clemenceau
- 26 novembre 2024 :** **Noa** SENGLER, d'Alexis SENGLER et de Manon LEPAGNOL, domiciliés 9 rue du Kast
- 30 novembre 2024 :** **Gloria** RONDEAU, de Fabien RONDEAU ET Morgane EGERMANN, domiciliés 42 rue de S. Sylvestre sur Lot



Mariages

- 13 janvier 2024 :** Damien VILLEMIN et Nathalie VIARD, domiciliés 25 rue des Grands Jardins
- 22 juin 2024 :** Jérémy HERMENT et Océane FREYDRICH, domiciliés 23 Route de Rombach Le Franc
- 20 juillet 2024 :** Alexandre MULÉ et Jennifer DESPLAS, domiciliés 18a rue Robert Guth
- 24 août 2024 :** Gédéon HUM et Amélie BALLAND, domiciliés 18 Vieille Fontaine
- 21 septembre 2024 :** Pascal ANCEL et Claudine LACOMBE, domiciliés 3 rue du Kesbel
- 7 décembre 2024 :** Philippe HUSS et Mathilde OLAH, domiciliés 14 Bois l'Abbesse

Décès

- 8 janvier 2024 :** Marie-Thérèse BLANCK, 45 rue de La Vancelle
- 20 janvier 2024 :** Yvanna GEYER, Maison de Retraite St Vincent de Ste Croix aux Mines
- 25 janvier 2024 :** Anna FINANCE, EHPAD Maison de Retraite St Vincent de Ste Croix aux Mines
- 16 février 2024 :** Guy WIRTH, 2 rue du Kesbel
- 16 février 2024 :** Jean Paul COLLOTTE, Maison de Retraite St Vincent de Ste Croix aux Mines
- 21 février 2024 :** Christiane BOTZUNG, 24 rue du Hoimbach
- 15 mars 2024 :** Alfred ABT, 29 Route de Rombach Le Franc
- 22 mars 2024 :** Daniel WIRTH, 8 rue Robert Guth
- 7 avril 2024 :** Bernard ANTOINE, Maison de Retraite St Vincent à Ste Croix aux Mines
- 27 avril 2024 :** Yvonne BEDEZ, 10 rue des Grands Jardins
- 4 mai 2024 :** Evelyne MULLER, 24 rue Saint-Antoine
- 22 mai 2024 :** André GASPERMENT, 20 rue de la Rochette
- 18 juin 2024 :** Claude FENDER, 41 Grand'Rue
- 27 juin 2024 :** Fabienne JEUDI, 7 rue de l'Église
- 14 juillet 2024 :** Gabrielle BASSA, 12 rue Clemenceau
- 28 juillet 2024 :** Raymond ENTZMANN, 31 rue du Frankenbourg
- 19 septembre 2024 :** Christophe DEYBER, 12 rue de la Vaurière
- 3 octobre 2024 :** Alain ZIMMERMANN, 17 rue Robert Guth
- 21 octobre 2024 :** Diane COLLIN, EHPAD à Kaysersberg
- 22 novembre 2024 :** Michel FRÉCHARD, 22 rue des Grands Jardins
- 3 décembre 2024 :** Marie-Louise GUCEK, EHPAD Hôpital de Ste Marie aux Mines
- 3 décembre 2024 :** Marie-Thérèse DUHEM, 4 rue St Antoine



Les dates retenues sont : du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024

L'âge d'or

Ils fêteront leur anniversaire

4 janvier :	91 ans	René GRIFFON, 15 rue de la Rochette
4 janvier :	95 ans	Jeanne SCHWEITZER, 15 rue de la Vieille Fontaine
4 janvier :	98 ans	Jeanne MICHEL née NAEGEL, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
8 janvier :	91 ans	Bernadette BUCHHOLZ, 6 rue Robert Guth
8 janvier :	95 ans	Antonio REBELO, 11 rue de la Vieille Fontaine
9 janvier :	94 ans	Marcelle PETIT née REDON, 43 rue du Hoimbach
11 janvier :	92 ans	Marthe WALSSER, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
21 janvier :	92 ans	Jean-Louis DUHEM, 4 rue Saint Antoine
25 janvier :	94 ans	Anne-Marie STOUVENOT née METTEMBERG, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
14 février :	91 ans	Armand ANTOINE, 16 rue de la Rochette
19 février :	96 ans	Roger SICHLER, 11 rue du Canal Dietsch
28 février :	91 ans	Marie Madeleine ANCEL, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
9 mars :	94 ans	Jacqueline FINANCE née ANTOINE, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
27 mars :	95 ans	René HERMENT, 1 Musloch
1 ^{er} avril :	98 ans	Odette SIEGEL née MASSON, 28 rue des Grands Jardins
16 avril :	91 ans	Yvan JEHEL, 1 rue du Kast
26 avril :	95 ans	Marie-Thérèse LAIGUESSE, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
8 mai :	92 ans	Monique THOMAS née OBERLÉ, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
13 juin :	93 ans	Jean-Jacques WALLER, 5 rue du Kesbel
10 juin :	91 ans	Georges CONREAUX, 17 Musloch
21 juin :	90 ans	Jeannine LECHARTIER née PETITNICOLAS, 15 rue du Chalmont
30 juin :	94 ans	Rosa GOLDIN, Hôpital de Ste Marie aux Mines
18 juillet :	93 ans	Suzanne WILLEMEN née FRINDEL, 3 rue de la Rochette
23 août :	91 ans	Guy MOULLIER, 35 Route de Rombach Le Franc
24 août :	94 ans	Monique MAURER née LASSIAT, 64 rue Clemenceau Résidence "Le Relais de Poste"
9 septembre :	90 ans	Maria REBELO née OLIVERA DA COSTA, Hôpital de Ste Marie aux Mines
16 septembre :	91 ans	Cécile BAETE née WALDMANN, 19 Grand'Rue
18 septembre :	90 ans	Louise GASPERMENT née SUSAN, 20 rue de la Rochette
26 septembre :	91 ans	Viviane MOULLIER née FRÉCHARD, 35 Route de Rombach Le Franc
23 septembre :	91 ans	Marie Anne TAGLANG née MUNSCH, 28 rue Robert Guth
4 octobre :	95 ans	Marie-Thérèse JEHEL née JEHEL, 4 rue de la Vieille Fontaine
4 octobre :	103 ans	Jeanne MAURER, Maison de Retraite St Vincent à Sainte Croix aux Mines
12 octobre :	95 ans	Monique KNECHT née TSCHIERET Résidence "Bien-être" 5-7 rue Jean Meyer à Sélestat
17 novembre :	90 ans	Marie-Thérèse JACQUEMIN née MOUILLÉ, 52 rue Robert Guth

Noces d'Or

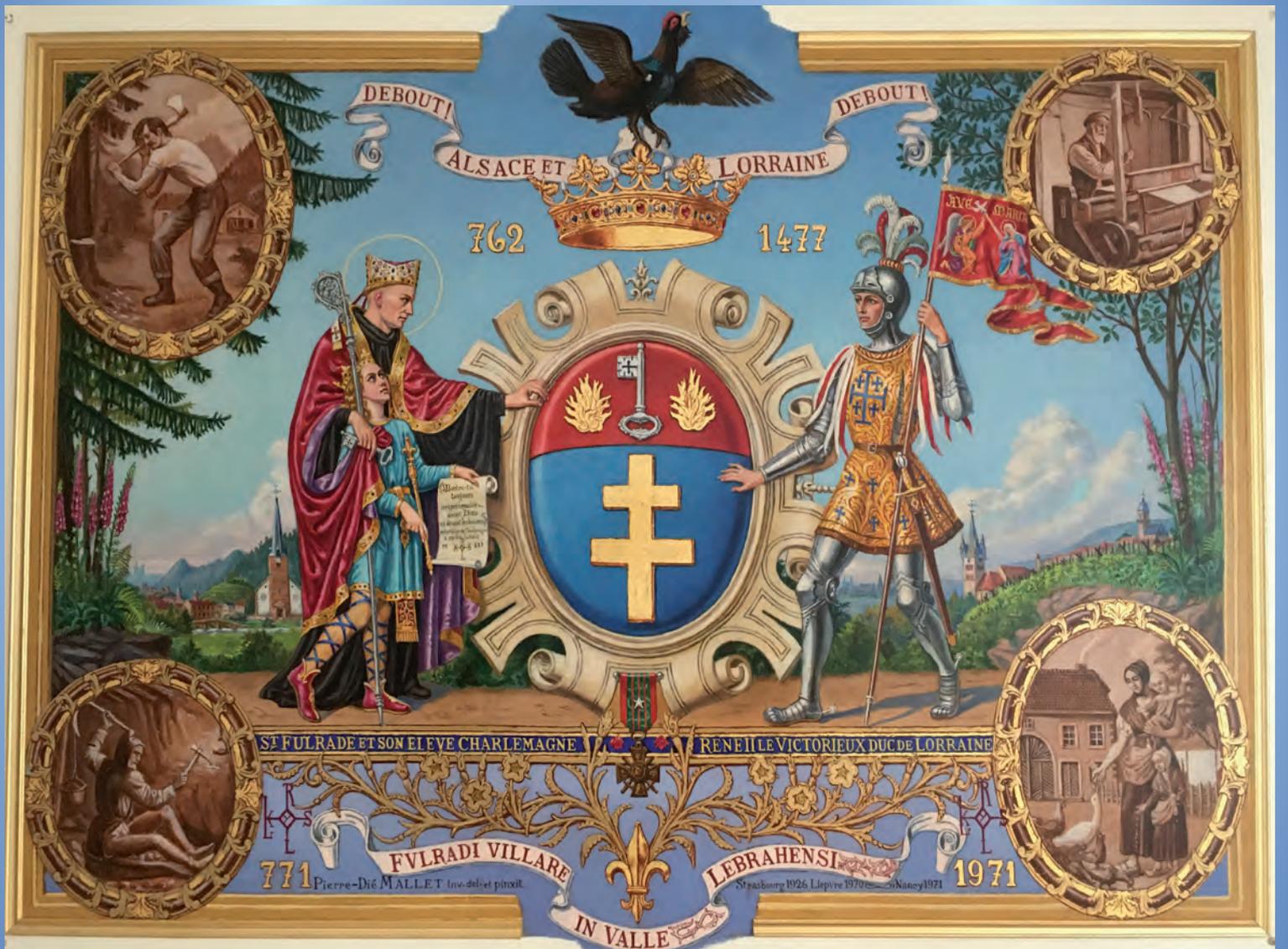
Ils ont fêté

27 avril :	René TRUFFIN et Béatrice ARBOGAST, 1 Grand'Rue
10 août :	Antoine FÉLIX et Odile HERMENT, 8 Musloch
13 septembre :	Patrick KERLEAU et Marie-Christine WILLEMEN, 21 Musloch



Les rendez-vous de 2025

4 janvier 2025	Vœux du Maire et repas de la Nouvelle Année du Personnel Communal et des Conseillers Municipaux
11 janvier 2025	Assemblée Générale + galette des Rois de l'ASL
25 janvier 2025	Assemblée Générale du Comité de Cavalcade
1 ^{er} février 2025	25 ans de l'ASL
21 février 2025	1 ^{ère} réunion journée citoyenne
22 février 2025	Soirée costumée du Comité de Cavalcade
8 mars 2025	Loto organisé par la Résidence du "Relais de Poste" et le Centre Socio Culturel de Ste Marie aux Mines
2 mars 2025	Assemblée Générale du Club Vosgien
29 mars 2025	Vide dressing de l'Association The Country Valley
11 avril 2025	2 ^e réunion journée citoyenne
12 avril 2025	Loto de l'ASL
19 avril 2025	Chasse à l'œuf
1 ^{er} mai 2025	Tournoi de tennis de table ASL
8 mai 2025	Cérémonie du 8 mai 1945
17 mai 2025	Soirée Couscous du Comité de Jumelage
17 mai 2025	Petit marché artisanale et repotage par le comité de cavalcade
24 mai 2025	Journée Citoyenne
31 mai et 1 ^{er} juin 2025	Bourse aux Armes
8 juin 2025	Fête montagnarde de la Hingrie
27 juin 2025	Fête de l'école
5 juillet 2025	Journée des Associations
26 juillet 2025	Concours de Pétanque du Comité de Jumelage
7 septembre 2025	Marché aux Puces organisé par le Comité de Cavalcade
15 au 25 septembre 2025	Salon du Patchwork
4 octobre 2025	Rando rose à Rombach-le-Franc
5 octobre 2025	Randonnée du vin nouveau au Club Vosgien
11 et 12 octobre 2025	Salon du Tatouage
8 novembre 2025	Soirée Années 80 du Comité de Cavalcade
14 décembre 2025	Repas de Noël des Aînés



DEBOUT!

ALSACE ET LORRAINE

DEBOUT!

762

1477

ST FULRADE ET SON EI EVE CHARLEMAGNE

RENE II LE VICTORIEUX DUC DE LORRAINE

FVLRADE VILLARE

LEBRAHENSIS

1971

771 Pierre-Diè Mallet Inv. del. et pinxit.

Strasbourg 1926 Léopore 1970 Nancy 1971

IN VALLE

Le Maire, les Adjoints et l'ensemble
du Conseil Municipal vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2025



COMMUNE DE LIÈPVRE

Coordonnées de la mairie

44, rue Clemenceau
Tél. 03 89 58 90 14
E-mail : mairie@commune-liepvre.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi de 8h00 à 12h00 Après-midi sur RDV
Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Jeudi de 8h00 à 12h00 Après-midi sur RDV
Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

une page FACEBOOK dédiée à la commune a été créée. Elle a pour but d'informer ses abonnés sur l'actualité et les informations importantes et utiles concernant la vie communale :  **Commune de Lièpvre**

www.liepvre.fr